

AMÉNAGEMENT NATURE, LOGEMENT

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES
SUR LE CLIMAT

*Direction générale de l'aménagement,
du logement et de la nature*

Direction de l'eau et de la biodiversité

Arrêté du 21 octobre 2016 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2013 portant nomination au conseil d'administration de l'Établissement public du Parc amazonien de Guyane

NOR : DEVL1630612A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat en date du 21 octobre 2016, au 3^o de l'article 1^{er} de l'arrêté du 19 novembre 2013 portant nomination au conseil d'administration de l'Établissement public du Parc amazonien de Guyane, les mots : « M. Lama Topo », « M. Frédéric Auclair » et « M. Jean-Luc Monerville » sont remplacés respectivement par les mots : « Mme Valérie Linguet », « Mme Maya Siong Ya » et « M. Lucien Panapuy ».